



## Réquisition des logements vides : un droit du bourgmestre qui devient un devoir vu l'urgence sociale

Monsieur le bourgmestre,

Ce mois-ci, 3 personnes sans-abris sont mortes en une semaine dans notre ville de Liège. Pas de vieillesse : toutes trois avaient moins de 45 ans. Elles sont mortes des conséquences de la vie dans la rue, beaucoup trop rude pour être vécue.

Samedi 16 février, un rassemblement en mémoire de ces défunts a eu lieu devant les grilles de l'ancien centre sportif de l'Évêché, rue des Prémontrés. Le lieu n'a pas été choisi au hasard. Il y a là un bâtiment, mais aussi un terrain, énormes, vides, depuis au moins dix ans. Vous-même aviez demandé au Relais social, au CPAS et à Caritas de visiter les lieux afin d'envisager de les affecter au logement des personnes sans-abris en hiver. C'était il y a trois ans. Depuis, silence radio de votre part sur cette initiative.

Combien de morts faudra-t-il encore pour que vous vous décidiez enfin à appliquer votre droit de réquisition et à en faire bon usage pour toutes les personnes qui ont besoin de se loger et dont la vie en dépend ? Le centre sportif de l'Évêché n'est pas le seul bâtiment vide à Liège, loin de là. Et le droit de réquisition ne doit pas se limiter aux périodes de grand froid. La rue tue tout au long de l'année, comme le démontrent les cas tragiques de ce mois. Vous arrivez à mobiliser des forces de police pour tenter d'éliminer les mendiants du centre-ville. Pourquoi ne faites-vous pas autant d'efforts pour permettre aux personnes dans le plus grand dénuement de se loger ?

Le 6 avril, diverses associations organisent une manifestation pour le droit au logement. C'est le Housing action day, comme chaque année. Elles réclament, tout comme le PTB, plus de logements sociaux, des mesures concrètes d'encadrement des loyers, la réquisition des logements vides, entre autres. Des mesures indispensables, pas seulement pour les plus précarisés, mais pour toutes les travailleuses et les travailleurs de plus en plus impactés par les choix d'austérité des gouvernements actuels. Il y aurait sur le territoire de la Ville de Liège 3000 logements vides. C'est inacceptable qu'ils le restent alors que tant de familles sont en attente d'un logement décent.

Je vous demande donc :

1. Allez-vous appliquer le droit de réquisition du bourgmestre par rapport au site du centre sportif de l'Évêché ou un autre lieu à court terme ?
2. Combien d'années faudra-t-il encore pour que les 3000 logements vides à Liège soient remis dans le circuit immobilier de manière à répondre efficacement à la crise du logement ? Cela n'aura visiblement pas été une priorité pour cette majorité PS-MR.

**Sophie Lecron et David Ambrosio**  
**Conseillers communaux PTB**